



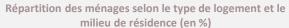


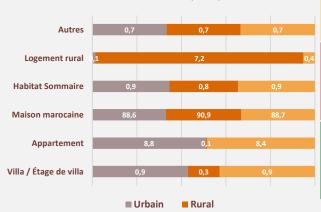
## **CONDITIONS D'HABITATION**

### **EDITION 2025**

## HABITAT : HÉRITAGE ET MUTATION VERS L'HABITAT MODERNE

La répartition des ménages par type de logement montre que la majorité des ménages de la préfecture d'inezgane Ait Melloul **88,7%** occupent des logements de type « maison marocaine », contre **74,5%** au niveau de la région. Cette proportion atteint **88,6%** en milieu urbain et **90,9%** en milieu rural, le type de logement "appartement" vient en deuxième position avec **8,4%** (**8,1%** pour la région), suivi par le type de logement "villa" avec **0,9%** (**1,2%** pour la région). Par rapport à 2014, on constate une augmentation de la part des maisons marocaine et un peu moins de celle des appartements (respectivement **+1,6** et **+1,1**). On notera également la légère baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire ou bidonvilles **-0,6** et Le type de logement rural **-0,7**.





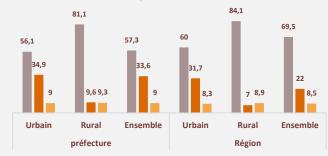
#### STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

En 2024, **57,3%** des ménages de la préfecture d'inezgane-Ait Melloul sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre **69,5%** au niveau régional. Quand aux ménages locataires ils sont de **33,6%**, Ce taux est supérieur à ceux enregistrés au niveau régional **22%** et au niveau national **19,7%**.

En milieu rural, la majorité des ménages sont propriétaires de leurs logements **81,1%** contre **84,1%** au niveau régional. Par contre les ménages locataires ne représentent que **9,6%**.

En milieu urbain, **56,1%** des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et **34,9%** sont "locataires".

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)



■ Propriétaire ■ Locataire ■ Autres

#### RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, révèle que 40,5% des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans contre 34,9% au niveau régional, 35,5% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (34,1% au niveau régional), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de moins de 10 ans au niveau de la préfecture 21,2% reste supérieur a celle enregistrée au niveau régional 20,8% et en fin, seul 2,9% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus 11,1% au niveau régional .

Répartition des ménages selon l'ancienneté de logement et le milieu de résidence (en %)



■ Moins de 10 ans ■ Entre 10 et 19 ans ■ Entre 20 et 49 ans ■ 50 ans et plus

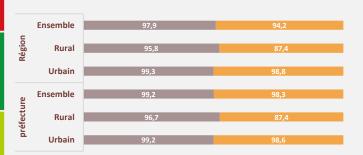
# DES LOGEMEMT MIEUX DOTES EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

## Amélioration significative de l'accès aux services de base

En 2024, la quasi-totalité des ménages occupent un logement reliés au réseau public d'électricité 99,2% (97,9% au niveau régional) .cette proportion est la même en milieu urbain et enregistre 96,7%, en milieu rural (respectivement 99,3% et 95,8% au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint 98,3%. Selon le milieu de résidence ce taux s'élève à 98,6% dans le milieu urbain (98,8% au niveau régional) et 87,4% en milieu rural dans la préfecture et dans la région.

Taux d'accès des ménages aux services de base (en %)

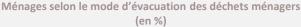


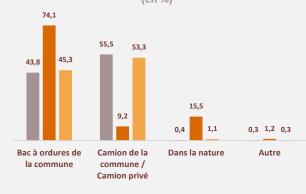
■ Electricité ■ Eau courante

### **EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS**

En 2024, 45,3% des ménages utilisent le bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, 53,3% d'entre eux utilisent le Camion ou privé. Selon le milieu de résidence, 43,8% des ménagent urbains qui jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune. 55,5% d'entre eux utilisent le camion commun ou privé et 0,7% utilisent d'autres modes d'évacuation.

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent autre mode d'évacuation des déchets ménagers 74.1% utilisent bac à ordures de la commune et 9,2% utilisent camion commun ou privé enfin 16,7% jettent dans la nature.





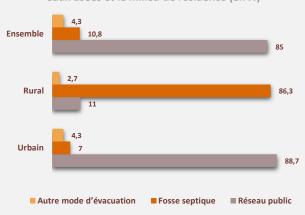
#### MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

■ Urbain ■ Rural ■ Ensemble

Au niveau de la préfecture, 85% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés 15% se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 88,7% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 11% des ménages bénéficient de ce service.

Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



Source: HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024



www.hcp.ma/region-agadir



www.bds-soussmassa.hcp.ma



drp.agadir@gmail.com



facebook.com/hcp.soussmassa



Guichet statistique: statguichetsm@hcp.ma

